



# LE BULLETIN DU PAYS



## En bref:

- 6 jours d'éductour Art Roman

Un éductour (c'est-à-dire un tour éducatif) a permis à des Représentants du Couserans du Comminges et du Val d'Aran de se rendre compte des richesses touristiques et culturelles des 3 pays en suivant le futur chemin de l'art roman qui sera inauguré courant 2007. Nous y reviendrons.

- Après le succès des énergies renouvelables en 2006, le comité d'organisation de la foire exposition a sollicité à nouveau le Pays pour mettre en lumière le thème du transfrontalier pour son édition 2007.

## IMPORTANT :

### Contrat de Pays

Les projets sont à déposer au Syndicat mixte en février 2007.

L'équipe technique se tient à votre disposition au 05.61.66.98.90

## Bilan provisoire de la programmation « CONTRAT de PAYS » 2003-2006

En cette fin d'année 2006, bien que la procédure « Contrat de Pays » se poursuive durant l'année 2007, il est intéressant de dresser un premier bilan chiffré de la programmation « Pays ». Notez qu'il s'agit là des projets qui ont été validés.

Plusieurs projets sont encore actuellement en cours de finalisation dans les maquettes financières. En fonction de nos informations actuelles, le montant total des aides publiques devrait augmenter de 500 000 € pour les projets publics et

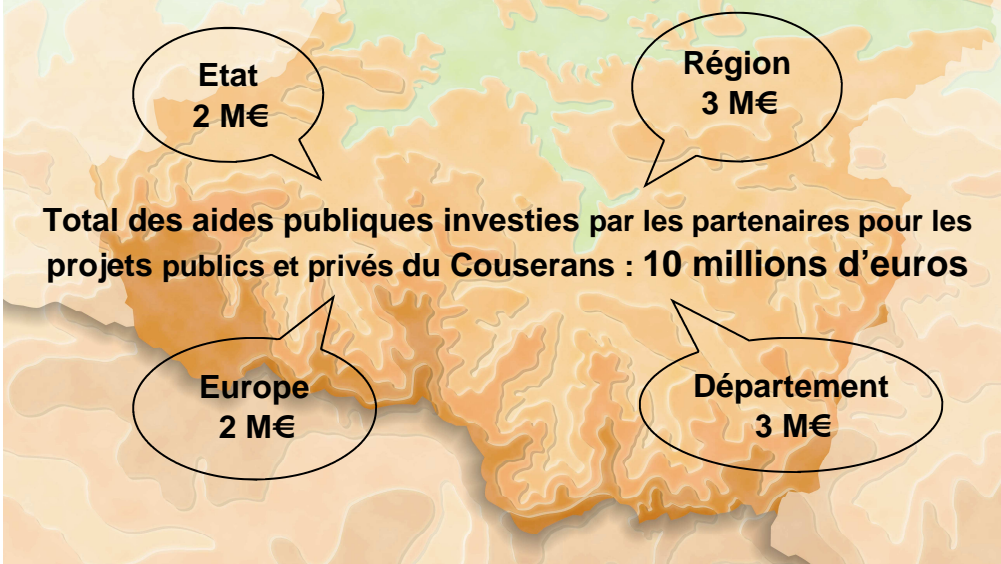
privés du Couserans d'ici fin 2007. Un chiffre à retenir pour l'instant:

**10 millions d'€.**

C'est le montant provisoire investi dans le Couserans par l'ensemble des partenaires financeurs.

### LE CONTRAT DE PAYS A CE JOUR :

- 177 projets entre 2003 et 2006,
- dont 75% proviennent du secteur public et 25% du secteur privé,
- Pour un montant provisoire de 34 millions d'euros



### Quelques exemples de projets classés par axe de la charte de développement durable du Couserans :

#### AXE 1 : structuration du territoire

Schéma des infrastructures économiques, pépinière d'entreprise tertiaire « Cap Couserans », extension de la zone de Lias (agglomération de Saint-Girons), maisons des services publics de Bas-Couserans et du Volvestre, équipements en matériel pour plusieurs associations d'insertion par l'activité économique (CIDEL, Prommata, CASTA...), réalisations des multi-accueils petite enfance du Séronais et de Bas-Couserans, complexe sportif de Val'Couserans, aménagement d'une cuisine centrale intercommunale (Volvestre Ariégeois), amélioration de l'habitat (OPAH, logements des communes—près de 40 logements), embellissement des villages, aménagement des bibliothèques (cantons de Massat et Oust)...

#### AXE 2 : valorisation des ressources locales

Charte forestière du Couserans, programme ardoise sur les cantons d'Oust et de Castillon, identification du produit « croustade du Couserans », modernisation des commerces et de l'artisanat, réalisation de plateformes de séchage bois-énergie (CUMA de la Quère, CC du Séronais), aménagement de l'Ecomusée d'Alzen, éducation à l'environnement par l'association des naturalistes d'Ariège, espace VTT Bas-Couserans/Volvestre, Extension de l'abattoir du Couserans (agglomération de Saint-Girons), création d'une conserverie-salaisonnerie, création d'ateliers de transformation lait cru, yaourt.. (GAEC de la Baure, GAEC de la Buscallière), atelier de transformation de canards gras, ...

#### AXE 3 : nouveaux partenariats et désenclavement du Couserans

Coopération touristique entre le Couserans, le Comminges et le Val d'Aran, mise en place du chemin transfrontalier de l'Art roman, réalisation d'une zone d'activité économique au nord du Couserans (Communauté de Communes de Bas-Couserans)...

## ZOOM sur...

### ... La filière bois :

Le Syndicat de Pays travaille depuis quelques années au développement de la filière bois en Couserans (pm: S.P.L Forêt-Bois-Papier réalisé en 2000-2001 avec le Comminges).

Au final, l'objectif est de créer de l'activité économique pérenne, et donc de l'emploi non délocalisable, à partir de la ressource locale renouvelable qu'est le bois en Couserans. Il s'agit donc de s'appuyer sur la fonction productive de l'espace rural.

Plusieurs outils concourent à cet objectif :

> La charte forestière du Couserans, portée par le Syndicat de Pays, qui est en cours de définition et dont le rendu final est prévu pour juin 2007, permettra de lever des fonds spécifiques sur des opérations précises (ex : opérations favorisant le regroupement foncier, la mobilisation du bois local, la gestion des accrus, l'accueil du public...).

> le Pôle d'Excellence Rurale au niveau départemental, concernera notamment 4 cantons du Couserans et permettra d'élargir l'action préfigurée dans la charte forestière.

Notons que le Couserans sera au cœur de l'ensemble de ces démarches puisque le Comminges vient également d'être labellisé «pôle d'excellence rurale» sur la même problématique de charte forestière territoriale.

## En avant pour l'économie sociale et solidaire !

En répondant à un appel à projet du Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Syndicat Mixte du Pays Couserans a décidé de s'investir dans l'Économie Sociale et Solidaire.

Cette approche regroupe des milliers d'initiatives locales créatrices d'emploi. En effet, 13 % des emplois soit plus de 100 000 salariés en Midi Pyrénées, exercent dans ce secteur. En Ariège, le poids de l'économie sociale et solidaire par rapport à l'ensemble de l'économie locale est un des plus forts de la région (15,2%).

Dans cette perspective, les préoccupations pour l'emploi et le développement durable ont conduit à porter un intérêt particulier au développement des services de proximité en abordant notamment la problématique de l'habitat social.

matique de l'habitat social.

En effet, chacun nécessite un logement adapté à ses besoins, d'où l'on peut se déplacer relativement facilement pour se rendre à son travail ou faire ses démarches. Ceci est d'autant plus facilité par la proximité de services périphériques au logement (enfance, vieillesse, soins, etc...).

La première réunion de présentation de ce projet s'est tenue le 5 décembre 2006 au Syndicat de Pays. Cela a permis de réunir autour de la table tous les interlocuteurs (plus de 30) souhaitant s'impliquer dans cette dynamique. S'en suivra la constitution d'un comité de pilotage et de groupes de travail thématiques qui se relèveront les manches

pour apporter des solutions concrètes et ciblées. 4 premiers groupes de travail se réuniront (pour information et participation éventuelle):

>Structure d'hébergement multifonctionnelle le 22/01/07 à 14h

>Restauration solidaire le 23/01/07 à 14h

>Mobilité le 25/01/07 à 9h

>Garde d'enfants le 25/01/07 à 14h

Contact : Emily AUGADE, chargée de mission Economie Sociale et Solidaire

[emily.augade@pays-couserans.fr](mailto:emily.augade@pays-couserans.fr)



## Communication du Conseil de Développement sur le Pôle culturel et sportif

Les études sont presque terminées et l'on s'oriente comme prévu vers un complexe « Centre culturel-Bassin Nautique Couvert ». Comme indiqué dans le bulletin précédent le coût de l'investissement serait de l'ordre de 13 €uros par an par habitant (une coquille a fait donner par les médias le montant de 3 €uros).

Concernant le fonctionnement, nous avons bien noté dans les rapports des bureaux d'étude que la partie «Centre Culturel» peut s'autofinancer contrairement au «Bassin Nautique Couvert». Paradoxalement, il apparaît que plus une piscine couverte est fréquentée, plus elle coûte cher à la collectivité.

Reste la question de la maîtrise d'ouvrage : Le Conseil de

Développement s'est prononcé depuis longtemps pour un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), seule structure capable de fédérer l'ensemble des communes du Pays Couserans et de rassurer les financeurs (Conseil Régional...).

Toutefois, compte tenu des délais de constitution d'un Syndicat, assez long, et du délai de dépôt du dossier « Grand Projet de Pays », assez court, nous suggérons que, dans un premier temps et dans l'attente de la constitution du SIVU, la Communauté de Communes qui se verra attribuer le dossier (probablement Saint-Girons) prenne cette charge. Dès constitution du SIVU le dossier est transféré.

Si pour une raison ou pour une autre, le SIVU ne peut se

constituer, le dossier est dès lors abandonné.

Que chacun prenne ses responsabilités.

Signé : Le Conseil de développement du Pays Couserans

Tel : 05.34.14.30.90  
[cdpc.09@neuf.fr](mailto:cdpc.09@neuf.fr)

## A suivre :

100 emplois nouveaux dans le secteur médico-social d'ici un an au cœur du Pays.

Le CHAC a saisi le Syndicat de Pays pour trouver des solutions à leur logement.